



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **05 DEC. 2022**

Publié le : **05 DEC. 2022**

Le Maire, Pierre BARROS

DELIBERATION N°.2022.083

L'an deux mille vingt-deux, le 23 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 16 novembre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, GILDO VIERA, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LAUREN LOLO A BLAISE ETHODET-NKAKE, SONIA LAJIMI A JACQUELINE HAESINGER, FELIX MIRAM A TANIA KITIC, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

Emele JUDITH est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 2 : TARIFS DES ACTIVITES DE LOISIRS ORGANISEES PAR LE SERVICE JEUNESSE POUR L'ANNEE 2023

RAPPORTEUR : CINDY BOURGUIGNON

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention d'objectifs signée entre la municipalité et la CAF du Val d'Oise ;

Vu l'avis favorable de la commission population du 3 novembre 2022 ;

Considérant les politiques de la jeunesse et culturelle de la ville de Fosses ;

Considérant que dans le cadre de son offre éducative, la ville de Fosses permet aux Jeunes Fossatussiens de pratiquer plusieurs types et niveaux d'activités culturelles, sportives et de loisirs ;

Considérant que la municipalité contribue de manière conséquente au financement de ces activités afin de démocratiser l'offre éducative du service municipal jeunesse ;

Considérant que la CAF du Val d'Oise, par les subventions attribuées à la ville, soutient financièrement les familles et la collectivité ;

Considérant qu'il est nécessaire que les familles participent au financement de ces activités proportionnellement à leurs capacités financières ;

Considérant la grille tarifaire ci-dessous proposée pour 2023 ;

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la grille tarifaire 2023 ci-dessous pour les activités de loisirs organisées par le SMJ :

Catégories	Activités	Fossatussiens	Extérieurs
A	Accueil structure: activités sportives, de loisirs (jeux vidéo, jeux de cartes, etc.) et de façon exceptionnelle petit déjeuner et goûter	Gratuité	Gratuité
B	Cotisation annuelle (pour participer aux sorties)	5.00 €	10.00 €
C	Activités manuelles/ atelier cuisine	1.50 €	3.00 €
D	Repas barbecue/pizza avec boissons	2.50 €	5.00 €
E	Tournoi sportif	2.50 €	5.00 €
	Spectacle et cinéma local	Gratuité	2.50 €
	Sortie Cinéma extérieur	2.00 €	4.00 €
F	Ile de loisirs	2.50 €	5.00 €
G	Ateliers avec intervenants rémunérés		
	niveau 1 (- de 300 €)*	5.00 €	10.00 €
	niveau 2 (- de 600 €)	8.00 €	16.00 €
	niveau 3 (601 € et +)	10.00 €	20.00 €
H	Activités avec prestations de services, parc attraction (bowling, laser games, etc.) + mini séjour		
	niveau 1 (- de 8 €)	2.50 €	5.00 €
	niveau 2 (- de 25 €)	5.00 €	10.00 €
	niveau 3 (+ de 25 €)	8.00 €	16.00 €
	niveau 4 (+ de 35 €)	10.00 €	20.00 €
	niveau 5 tarif à la journée	17.00 €	34.00 €
I	Sorties culturelles extérieures (théâtre, concerts, musées, mini séjour)		
	niveau 1 (- de 8 €)	Gratuité	2.50 €
	niveau 2 (- de 14 €)	2.50 €	5.00 €
	niveau 3 (+ de 14 €)	5.00 €	10.00 €

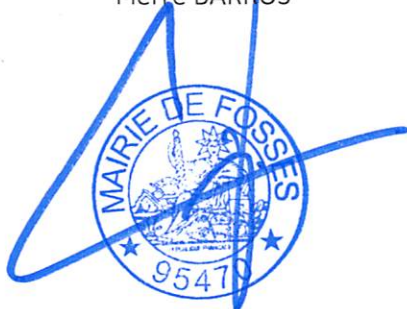
*() Coût municipalité par jeunes

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'approuver les conditions de la grille tarifaire ci-dessus pour les activités de loisirs organisées par le SMJ en 2023 ;
- **AUTORISE** le Maire à percevoir les fonds ;
- **DIT** que les paiements des familles abonderont le budget communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS



La secrétaire de séance,
Emele JUDITH